

Glossaire

- ❑ **Atelier territorialisé de recherche-action** : dispositif territorialisé conçu, animé et financé, sur la durée, par l'équipe d'animation locale.
- ❑ **Séminaire commun annuel** : temps commun annuel de synthèse, d'évaluation et de valorisation organisé à Paris par le MEEM, permettant à tous les membres du réseau de faire valoir leurs expérimentations, initiatives et alternatives.
- ❑ **Séminaire en résidence** : manifestation itinérante dans les territoires ayant reçu financement du MEEM, visant partage des idées, expériences, pratiques, problématiques, etc., se déroulant sur deux jours dont un balisé pour des visites de terrain et un second proposant : séminaires scientifiques, ateliers-débat, laboratoires d'expérimentation ou de transformations territoriales...
- ❑ **Équipe d'animation locale** : équipe *ad hoc* et mixte (praticiens, chercheurs, élus, associations, fondations, collectifs, habitants...), lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt, qui anime, sur la durée, l'atelier territorialisé de recherche-action et conçoit, organise et anime le séminaire en résidence avec la collaboration de l'équipe projet nationale (pour les six territoires désignés pour la 1^{ère} phase).
- ❑ **Recherche-action** : révision démocratique des savoirs de la science par une autre imbrication des lieux et périodes de recherche et d'action, par un croisement de différentes formes de savoirs (scientifiques, pratiques, habitants, expérientiels, ordinaires, vernaculaires...), par un rapprochement des prises de décision et de leurs mises en action, et par une intégration des enjeux de restitution de la recherche dans sa conception même.
- ❑ **Équipe projet nationale** : équipe, composée de chercheurs de diverses disciplines, de praticiens d'horizons divers et de structures différentes, qui suit l'activité des équipes d'animation locale (séminaire en résidence), anime le réseau des acteurs impliqués dans la démarche (plate-forme) et conduit les actions de valorisation et d'évaluation du dispositif (séminaire commun annuel).
- ❑ **Partenaire-observateur** : équipe, expert, chercheur ou praticien, membre du réseau, éventuellement candidat pour la session suivante.
- ❑ **Réseau « PTT »** : organisation apprenante, composée des équipes d'animation locale, des partenaires-observateurs, de l'équipe projet nationale, des membres du conseil scientifique et du comité d'orientation et animée par le ministère, qui permet le partage entre ses membres de leurs expérimentations, initiatives et alternatives vers les transitions.